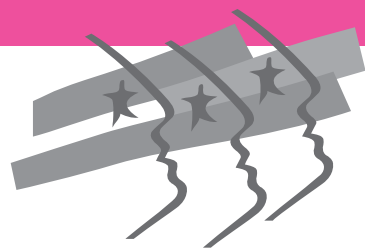


La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 46 - Janvier 2014 - Février 2014



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Formation professionnelle : Une réforme de grande ampleur au service des salariés et des entreprises

Le Medef se réjouit de l'accord national interprofessionnel sur la réforme de la formation professionnelle ouvert à la signature, élaboré par l'ensemble des partenaires sociaux. Cet accord permettra aux chômeurs et aux salariés d'améliorer leurs compétences et aux entreprises de faire de la formation professionnelle un investissement d'avenir.

L'accord répond aux objectifs suivants :

- Redonner aux salariés la maîtrise de leur formation grâce au compte personnel formation qui suivra tous les salariés, même en cas de changement de situation (changement d'entreprise, chômage notamment).
- Responsabiliser les entreprises en passant d'un système de cotisation obligatoire à une approche d'investissement volontaire souple et adaptée à la situation de l'entreprise, mais aussi en instituant un entretien professionnel annuel.
- Orienter les formations disponibles vers les besoins des entreprises dans les différents secteurs et dans les différents territoires afin de favoriser le retour à l'emploi.
- Simplifier le dispositif pour faire en sorte de maximiser l'investissement que font les entreprises dans la formation des salariés.

ÉDITO

L'après 8 Octobre.

Deux mois ont passé depuis la grande mobilisation des chefs d'entreprise à Lyon et la remise des cartons jaunes à la politique menée par le Gouvernement. Dans la continuité de cette action, le MEDEF a mené une démarche collective de grande ampleur vis-à-vis des préfets et des élus de nos territoires, courant décembre. Plus de 80 actions ont été menées entre le 9 et le 14 décembre 2013.

Dans l'Ain, c'est le 11 décembre, que Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain, nous a reçus MEDEF, CGPME et UPA de l'Ain, tous unis. Nous lui avons fait part de l'inquiétude grandissante des chefs d'entreprise face à une situation qui se dégrade de jours en jours.

Au cours de cet entretien, nous avons présenté le pacte de confiance du MEDEF pour la croissance et pour l'emploi qui s'articule autour de plusieurs grands chantiers :

- **La baisse du coût du travail** : il nous faut aller au-delà du CICE pour rétablir la compétitivité au niveau de la moyenne européenne en diminuant réellement les charges de nos entreprises.
- **Des allègements fiscaux** : l'objectif d'une modernisation de notre fiscalité doit se traduire par un allègement significatif et progressif dès 2015 du poids des prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises.
- **La baisse des dépenses publiques** : seules ressources permettant de dégager les moyens nécessaires.
- **La simplification des normes** : l'inflation législative et réglementaire, que ce soit en matière sociale, fiscale ou environnementale est aujourd'hui délirante. Il faut clairement faire une « pause ». Un objectif affiché de diminution de nos codes de 5% par an sur les 5 ans est impératif.

Des solutions existent pour redresser la situation. En effet, ces propositions, si elles sont appliquées, pourraient donner lieu à la création d'un million d'emplois en 5 ans, le MEDEF s'y est engagé ! Seules les entreprises sont créatrices « d'emplois réels » !

Le Préfet a entendu les messages unanimes et forts de nos syndicats et s'engage à en rendre compte au Président de la République.

Il me reste à conclure cette année 2013 en vous invitant à rejoindre notre mouvement toujours plus nombreux, pour plus de force collective et de pouvoir face à une organisation étatique qui ignore depuis plus de 30 ans le rôle clef de l'entreprise dans notre société.

Enfin, je vous adresse à vous et à vos proches tous mes vœux de réussite et de santé pour cette nouvelle année qui j'espère nous sera à tous plus favorable.

Francis GUAITOLI,
Président



Parole à Sébastien BROCARD



« La pâtisserie est une histoire de famille, je suis la 5e génération à exercer ce métier. Après un CAP, j'ai passé 10 ans en formation un peu partout en France chez des « Meilleurs Ouvriers de France » puis en restauration chez des « étoilés Michelin ». Ce parcours peut paraître long, mais néanmoins indispensable pour parfaire ce métier très complexe de pâtissier, confiseur, chocolatier, glacier. Nous sommes, mon épouse et moi, installés depuis 10 ans dans le Pays de Gex, à Divonne et Saint Genis Pouilly. Je me suis entourée d'une équipe de 15 personnes qualifiées et compétentes, il règne une réelle osmose, nécessaire à la création. Pour être leader et le rester, je me dois

d'innover en permanence ; cela va bien entendu de la mise en oeuvre de nouvelles recettes, au choix de l'emballage ou encore à la décoration du magasin. Je viens également d'inaugurer une nouvelle plateforme qui répond à mon ambition de développement à l'export, notamment avec le Japon. Je vais aussi profiter de ce lieu pour proposer des cours de pâtisserie aux particuliers, dès le printemps prochain. »

Vous vous investissez également en dehors de la pâtisserie ?

« Oui, depuis Septembre 2013 je suis président Rhône Alpes des « Relais Desserts » association qui réunit les cent plus grands pâtissiers du monde. Nous réfléchissons à plusieurs thèmes dont la création d'un label qui promeut « le fabriqué en interne ». L'avenir de notre métier en dépend. Je me suis aussi rapproché du MEDEF de l'Ain afin de construire un réseau avec les chefs d'entreprise qui ont envie d'avancer et pour l'entraide que je peux y trouver. »

Sébastien Brocard nous entraîne avec passion dans son univers et comme tout ne peut être narré ici, je vous invite à lui rendre visite lors des journées portes-ouvertes initiées par la CCI en avril prochain !

Sébastien BROCARD - 9 bis rue de Lyon - 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél. : 04 50 20 99 04 - www.brocard-patisserie.com

Innovation et esprit d'entreprendre



Un thème fédérateur pour 7 lycées de la Région Rhône-Alpes, qui ont pu, au cours de la Semaine Ecole Entreprise du 18 au 22 novembre 2013, mettre sur le devant de la scène leur créativité.

Architecture durable, énergies renouvelables, prototypes de courses automobiles, imprimantes 3D, robots humanoïdes, techniques de laboratoires étaient au programme.

Dans l'Ain, Le lycée du Val de Saône de TREVOUX a choisi de promouvoir, auprès des entreprises et des élèves

des classes de 2nde générale, le projet « courses en cours ». Dispositif pédagogique original centré sur les Sciences et la Technologie, lancé en 2006 et soutenu par Renault et Dassault Systèmes, « courses en cours » permet de mobiliser, durant une année scolaire, des équipes de 4 à 6 collégiens ou lycéens encadrés par leurs enseignants, pour monter une écurie de Formule 1. Les participants imaginent, conçoivent et fabriquent une mini voiture de course. Ils intègrent l'aspect design, mais également une dimension marketing et communication à leur projet, créent leur stand de présentation, cherchent leur sponsor. Ils s'inscrivent donc dans une démarche de projet. Sur les traces des ingénieurs, les participants utilisent les mêmes outils et processus que les professionnels de la course automobile.

Depuis 4 ans, les équipes du Lycée du Val de Saône sont finalistes du concours académique. Preuve s'il en fallait que la relation école entreprise peut être source de vitalité, d'imagination et de succès !

Contact : Mission Ecole Entreprise
mariechristinecintas@medef-ain.com
Tél. : 04 74 32 17 12

La Semaine École Entreprise en Chiffres

50 entreprises

9 collèges et lycées

800 élèves

60 enseignants

Parole à Gérard COLIN

En 1986, diplômé d'Ingénieur Horticole en poche, Gérard COLIN se lance dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Il crée « Les Jardins Verts et Bleus », entreprise spécialisée dans l'aménagement extérieur : jardins, piscines, éclairage, engazonnement... et menuiserie extérieure. « L'avantage pour le client, c'est que nous pouvons gérer l'intégralité de son projet ».

Plus récemment, il se diversifie dans le négoce de produits et accessoires pour piscines, spa, saunas, hammam, mobilier extérieur, dans un espace de quelque 1500 m², l'un des plus grands de France, et crée la société BLEU DIFFUSION. Parallèlement, il s'adosse au réseau HYDROSUD pour développer son activité, notamment la vente en ligne.

Gérard COLIN parcourt salons, expositions, jardins en quête d'idées originales (domotique, éclairage, matériaux) pour répondre aux nouvelles tendances, goûts de la clientèle et envies de cocooning.



Des idées, il en a plein la tête. Il a mis en place le tri sélectif, le compostage et pense à ses prochains challenges : accroître l'activité négoce, soigner la communication internet, développer l'exposition « bord de route » pour valoriser un emplacement commercial de 1er ordre, créer une activité de service en Suisse voisine.

Pour l'accompagner dans cette aventure, il emploie une trentaine de salariés dont plusieurs jeunes en alternance, car « c'est un moyen de recrutement efficace. C'est un métier difficile mais malgré tout, nous avons la chance de trouver beaucoup de jeunes attirés par cette profession ».

Gérard COLIN est persuadé de l'intérêt du rapprochement Ecole-Entreprise, il vient d'ailleurs de participer à une matinée au lycée Jeanne d'Arc à Gex, pour échanger avec les élèves, les enseignants et leur faire partager sa vision de l'entreprise.

Membre de son syndicat professionnel UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage), il a rejoint récemment le MEDEF de l'Ain. Il apprécie de pouvoir communiquer avec d'autres chefs d'entreprise de sa région, de métiers différents, notamment grâce au « Cercle des Entrepreneurs du Pays de Gex ».

BLEU DIFFUSION HYDROSUD - ZA de l'Allondon - Route de Crozet - 01630 SAINT GENIS POUILLY
Tél. : 04 50 40 66 20 - www.colin-paysagespiscines.com

Taxe d'apprentissage

Le gouvernement fait le choix de prélever plus de 360 millions d'euros sur la taxe d'apprentissage pour l'affecter aux Conseils régionaux. Cette décision va bureaucratiser encore davantage le financement de l'apprentissage, alors que son développement ne pourra se faire, comme en Allemagne, qu'en assumant un circuit de financement court, fluide, transparent et responsabilisant pour tous les acteurs.

La réaffectation directe de la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) proposée par le gouvernement ne saurait cacher la mise sous tutelle administrative de l'apprentissage qui va directement conduire à la réduction du nombre de jeunes ainsi formés.

Nous avons fait part de notre désaccord total sur ce choix opéré par le gouvernement de supprimer progressivement la liberté d'affectation de la taxe d'apprentissage par les entreprises.

Le MEDEF de l'AIN reste à votre disposition pour toute question sur les changements à venir via les services de son collecteur régional de taxe d'apprentissage IPRA.

Contact : Marie-France BOZONNET
mariefrancebozonnet@medef-ain.com
Tél : 04.74.32.17.16

Agenda

En partenariat avec la Chambre des Notaires, le MEDEF de l'Ain, l'Ordre des Experts Comptables, l'Ordre des Avocats et les autres syndicats patronaux,

Présentation de la Loi de Finance 2014, à 18h30 :

27 janvier 2014
Bourg-en-Bresse
Cinéma l'Amphi,
1 allée des Brotteaux

3 février 2014
Oyonnax
Technopôle de la Plasturgie
2 rue Curie
01100 Bellignat

Réunions MEDEF de l'Ain

Un grand Merci
aux 523 personnes
qui ont participé
à nos réunions
en 2013

Prochaines élections politiques

Quelques échéances à retenir :

Les 23 et 30 mars 2014
Elections municipales

25 mai 2014
Elections européennes

Mars 2015
Elections départementales
et régionales

Nouvelle Solution Logement



Outre les cinq solutions logements qui permettent de construire sereinement des parcours résidentiels individualisés (location, accession, mobilité, travaux, mobilité) AMALLIA Action Logement innove et élargit son offre avec la solution « INVESTISSEMENT ETHIQUE ».

Zoom sur l'investissement éthique



Avec son réseau d'experts, AMALLIA vous guide vers des opportunités d'investissement locatif qui vous permettent, de préparer votre retraite, de générer des revenus complémentaires en optimisant la fiscalité de vos revenus préexistants, de bénéficier d'une protection familiale grâce à l'assurance décès du crédit.

En fonction de vos objectifs, AMALLIA vous conseille et vous propose différents produits d'investissements possibles :

• Acheter un bien immobilier en pleine propriété

Vous souhaitez acheter un bien pour réaliser des économies d'impôt ou pour bénéficier de revenus locatifs complémentaires ? AMALLIA peut vous accompagner à toutes les étapes de votre opération, de l'achat à la gestion locative pour faciliter vos démarches et vous conseiller sur les avantages fiscaux.

• Déléguer la gestion de votre bien

Vous souhaitez acheter un bien pour réaliser des économies d'impôt ou pour bénéficier de revenus locatifs complémentaires ? AMALLIA peut vous accompagner à toutes les étapes de votre opération, de l'achat à la gestion locative pour faciliter vos démarches et vous conseiller sur les avantages fiscaux. Déléguer la gestion de votre bien : Vous avez investi dans un bien immobilier et vous devez gérer la location. Vous pouvez en déléguer la gestion à AMALLIA. Nous vous conseillons sur la gestion de votre bien et si vous le souhaitez, nous trouvons un locataire issu en priorité de notre parc de demandeurs salariés d'entreprises adhérentes, gérons les contrats de location et assurons l'entretien de l'appartement...

• Investir dans l'immobilier locatif social par démembrement temporaire

Vous achetez la nue-propriété et un bailleur social du groupe AMALLIA ou un partenaire, l'usufruit, pour une durée déterminée. A son terme, vous récupérez la pleine propriété du bien, rendu en bon état d'usage. Ce montage financier simple baisse le montant de votre investissement initial.

Cet investissement éthique permet d'offrir des locations, en priorité à des salariés d'entreprises, à des prix accessibles, durant la phase de démembrement, dans les zones immobilières les plus chères.

Contact : Martine DUCLOS, service financement - tél. : 04 74 22 43 04 - mduclos@amallia.fr

TVA

Changement de taux au 1er janvier 2014

Pour trouver tous les renseignements, connectez-vous sur notre site internet www.medefain.com, Actualités Nationales



247 Chemin de Bellevue
BP 21 01960 PÉRONNAS

Tél. 04 74 32 17 10
Fax 04 74 32 00 59

sylviefavro@medef-ain.com
www.medef-ain.com

Prochaine publication de La lettre du MEDEF de l'Ain : Mars 2014. A très bientôt ! Contact : Sylvie FAVRO
Directeur de Publication : Elisabeth REFFAY - Directeur Général du MEDEF de l'Ain - Réalisation : dsfi-bourgenbresse.com